



# Bien Vivre à Cos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2022





Ambiance d'automne en descendant le chemin du Taous

*L'équipe municipale vous souhaite une heureuse année 2022.*

## Sommaire

ÉDITORIAL DU MAIRE	2
L'ACTIVITÉ MUNICIPALE	3
LE COMITÉ DES FÊTES	3
LES MARGES DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRES	4-5
L'ACTIVITÉ DU CAMPING	5
L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS	6-7
DERNIÈRES NOUVELLES	7
INFORMATIONS PRATIQUES	8

Photo couverture : Vue d'Artigues sur le Fourcat

Une nouvelle année se termine, tout aussi singulière et éprouvante par sa complexité pour notre vie quotidienne. Et, malheureusement, il semblerait que cette crise sanitaire soit loin d'être résolue...

Pourtant, nous ne devons pas nous apitoyer et continuer à faire front, tous ensemble, en respectant scrupuleusement les consignes qui nous sont données (notamment la vaccination) et les gestes barrières.

L'an dernier, à pareille époque, je vous annonçais les divers chantiers que nous allions engager en 2021. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

L'équipe, pleinement installée dans la gestion des affaires municipales, a finalisé plusieurs projets ouverts lors de la précédente mandature et a structuré ambitions, projets et actions au service de notre beau village.

Nous avons pu enfin, malgré le contexte sanitaire persistant, vous retrouver «en présentiel» pour les traditionnelles commémorations le 14 juillet, puis le 11 novembre précédée d'une réunion publique d'information. Déclinant le « Bien vivre à Cos », cette réunion a rassemblé une soixantaine d'administrés qui ont pu poser leurs questions sur les différents thèmes abordés. Contrairement à ce que certains ont cru percevoir, la communication de la municipalité n'est pas exclusivement dématérialisée.

En feuilletant ce bulletin, vous trouverez le détail de nos priorités, des projets aboutis, engagés ou prévus. Vous pouvez les détailler au fil des pages et constater qu'il y a du pain sur la planche pour vos élus et agents municipaux ! En ce qui me concerne, je veux, par ce message, vous faire partager ma détermination à voir notre village rester exemplaire en matière d'attractivité, de propreté et de bien vivre ensemble.

C'est en ce sens que je me suis engagée, tout d'abord avec le SMECTOM dont je suis la déléguée pour la commune, pour la mise en place du nouveau circuit de collecte des déchets ménagers et l'intervention ponctuelle d'un kiosque à broyat mis à disposition des habitants. De la même façon, constatant à plusieurs reprises des incivilités (notamment en matière de dépôts indécents d'ordures de toute sorte), j'ai été amenée à signer, avec le procureur de la République, une convention dite de «rappel à l'ordre» qui me permettra de rappeler la loi à d'éventuels contrevenants, à titre pédagogique sans entraîner de poursuites... sauf récidive.

Je terminerai en vous présentant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'une bonne santé vous permette de profiter encore et longtemps de notre bel environnement.

Marie-Christine Dubuc



Le kiosque à broyat du Smectom



Rencontre conviviale du 14 juillet

## Les lignes stratégiques

Décliner le « Bien vivre à Cos » avec **quatre priorités** relatives au cadre de vie, aux services de proximité à la population et au soutien aux initiatives :

◆ **CONSOLIDER** la qualité du cadre de vie (environnement, aménagement, lien social), la durabilité (moyens, compétences, atouts, activités), la sécurité (personnes, équipements, procédures) ;

◆ **ANTICIPER** les évolutions du contexte administratif (articulation des différents niveaux de compétence) et la gestion des projets (plan pluriannuel) ;

◆ **VALORISER** le patrimoine (bâtiments, équipements, capital « nature ») et les initiatives locales (citoyens, associations, institutions) ;

◆ **AFFIRMER** le rôle de l'élu municipal : le maire et les conseillers, les délégués en intercommunalités.



## Les actions Environnement

L'objectif est de conjuguer la qualité du cadre de vie et les enjeux de la transition écologique, c'est-à-dire préserver nos paysages et la biodiversité, contribuer à l'amélioration de la performance énergétique, par des actions portant sur des sujets concrets, avec notamment l'appui du PNR :

- **fleurissement du village** avec plantes vivaces indigènes – atelier participatif du 20 novembre,
- **éclairage public et pollution lumineuse** – réunion du 7 décembre,
- **élimination / valorisation des déchets** – relais des modalités de collecte du Smectom,
- **itinéraires de promenade** – repérage des parcours valorisant les éléments caractéristiques du territoire.

## Les actions de proximité sociale

La municipalité se positionne sur :

- ◆ l'appui aux prises de responsabilité civique par les élus mais aussi les citoyens ;
- ◆ la présence de proximité par le repérage des attentes, le relais des compétences exercées par l'Agglo ou le Département, le pilotage de dispositifs (par exemple le recensement 2022) ;
- ◆ le renforcement des liens au sein de la communauté du village : assistances ciblées aux administrés, recueil de témoignages vécus,...

En développant un soutien aux initiatives :

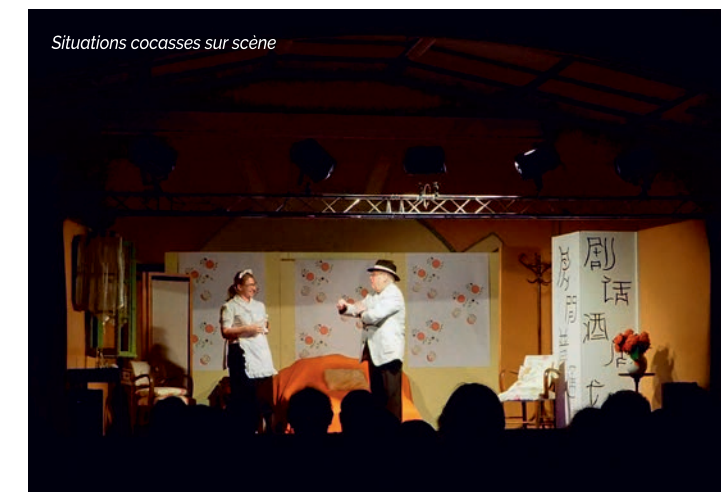
- ◆ appui logistique au comité des fêtes ;
- ◆ offres diverses (exemple : ruche à livres, distributeur de pain, ...);
- ◆ animations thématiques avec des intervenants extérieurs : gestes de premiers secours, défibrillateur, actions de l'Agglo, thématiques environnementales,...

## Le Comité des Fêtes

La nouvelle équipe du comité des fêtes a réuni l'assemblée générale de l'association le 26 novembre afin d'esquisser son **programme d'activités pour 2022**.

Dès le **4 décembre**, un spectacle a rassemblé 50 spectateurs pour apprécier la performance de la troupe de théâtre de la Barguillère dans une pièce de Robert Thomas : La chambre Mandarine.

*Les membres du Comité des Fêtes : Jean-Pierre CLARKE, Gregory DIAS, Inès LAUSSEL, Jean-Frédéric BIGUE, Thierry RIEU, Ugo SERVANT, Marlène SOULA, Karl YSOUFI*



## Le Budget communal 2022

Un exercice 2021 à la fois placé sous le signe de la continuité des exercices précédents mais évidemment impacté par un contexte sanitaire venu perturber une partie de nos activités.

**En matière de fonctionnement**, les grandes tendances sont préservées :

**Pour les recettes :**

- 51% impôts et taxes,
- 20% dotations et participations,
- 24% revenus des locations communales,
- 5% autres produits.

**Pour les dépenses :**

- 33% fonctionnement à caractère général,
- 52% charges de personnel communal,
- 10% autres dépenses courantes (indemnités des élus, subventions, ...).

**À noter :** pas de hausse, à nouveau, des taux d'imposition de la commune.

**À noter :** moins de 1% consacrés au remboursement des intérêts des emprunts.

**En matière d'investissement**, les priorités municipales sont réaffirmées (cf. l'état d'avancement des opérations pages 6 et 7) : obligations réglementaires, renouvellement et entretien des équipements, planification des projets à venir.

Ainsi, **près de 190 000€ de dépenses** ont été engagées courant 2021 pour une réalisation dans l'année ou dans les mois à venir.

Un budget qui dégage un **excédent d'environ 30 000€** disponible pour l'investissement.

**En ce qui concerne l'endettement**,

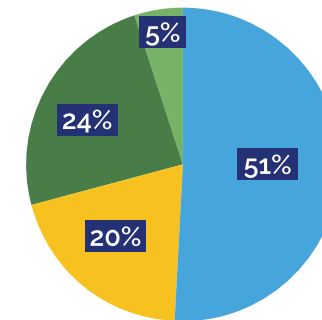
la Commune poursuit son effort pour un désendettement régulier, en vue de disposer de marges de manœuvres financières complémentaires si cela devait s'avérer nécessaire.

Le graphique ci-contre montre la trajectoire de remboursement de nos emprunts. Trois emprunts sont en cours de remboursement :

- emprunt aire de jeux et chalets : échéance juin 2023, capital restant dû de 18 800 €,
- emprunt salle des fêtes : échéance juillet 2030, capital restant dû de 27 000 €,
- emprunt hangar l'Etrier : échéance mars 2036, capital restant dû de 65 000 €.

**Recettes de fonctionnement**

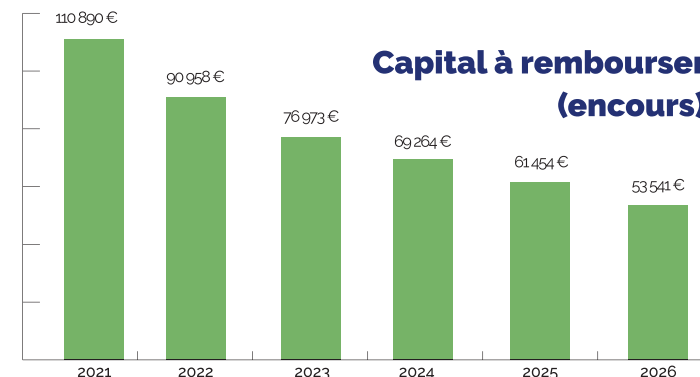
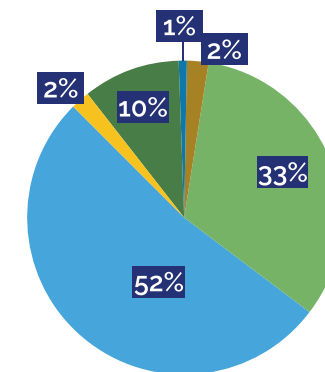
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de services
- Autres produits



**Un budget global de fonctionnement de 225 000 € (hors report 2020)**

**Dépenses de fonctionnement**

- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Charges de péréquation
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Dotations aux provisions



Annuités remboursées					
19 406 €	19 932 €	13 985 €	7 708 €	7 810 €	7 914 €

## Les objectifs pour la mandature 2020 - 2025



Sur la route de Lubenac

### En matière de fonctionnement :

- ◆ **Sur les recettes**
  - stabilité des taux d'imposition tant que cela sera possible,
  - sécurisation des recettes issues du parc locatif et touristique.
- ◆ **Sur les dépenses**
  - poursuite de la maîtrise des dépenses du fonctionnement courant,
  - réflexion à venir sur les charges de personnel (départs prévus d'ici la fin du mandat).

### En matière d'investissement :

- ◆ **Sur les recettes**
  - recherche du taux d'aide maximum auprès des dispositifs de subvention existants,
  - capitalisation sur les excédents de fonctionnement générés.
- ◆ **Sur les dépenses**
  - couverture de nos obligations réglementaires (fin du programme PMR, sécurité incendie, cimetière),
  - préservation et/ou développement du patrimoine locatif,
  - amélioration de la qualité du cadre de vie au sens large (voirie, sécurité, environnement,...) et de l'attractivité de la commune.

Avec les subventions sollicitées auprès de l'Etat et des collectivités partenaires, une hypothèse prudente permet d'envisager sur les 6 années de mandat :

- **une enveloppe d'investissement de 550 000 €**,
- tout en maintenant une réserve financière de 12 mois de charges de fonctionnement pour faire face à tout imprévu de la gestion courante.

## L'activité du camping

Comme en 2020, la fréquentation du camping municipal a été impactée par le contexte sanitaire Covid-19 auquel s'est ajoutée une météo perturbée. Cela s'est traduit par une baisse notable des séjours de plusieurs jours, même pour les habitués fidèles à Cos.

Par contre, le nombre de nuitées de passage (1 ou 2 jours) a permis de maintenir le niveau de recettes d'une année normale (de l'ordre de 39 000 €

avec plus de 4 000 nuitées). Les séjours en chalets sont également en nette diminution.

Le budget du camping a ainsi pu dégager un excédent, comme les années précédentes, permettant de maintenir les travaux afférents au bon fonctionnement des installations (entretien des abords et du bassin de baignade, abri pour le surveillant de baignade,...).



Pas d'insolation pour le surveillant de baignade



Pointé de fréquentation du camping à la mi-juillet

## Les obligations réglementaires

**Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des locaux de la mairie** : le chantier a pu démarrer en décembre avec un retard de trois mois dû aux difficultés d'approvisionnement en matériaux. Le montant de l'opération s'élève à 120 000 € (52 000 € à la charge de la commune).

**Sécurité de l'esplanade de la salle polyvalente** : pour cause de vétusté, le garde-corps a été changé par l'entreprise Rodrigues de Foix (8 410 €).

**Sécurité routière** : les carrefours de la D617 ont été sécurisés par des panneaux de signalisation pris en charge par le Conseil départemental pour certains, par la commune pour d'autres (150 € incluant la signalisation du lieu-dit Plane de Caussou).

**Service funéraire** : la commune de Bénac a donné son accord pour délivrer aux Cossois une dérogation aux demandes individuelles de concession, à titre transitoire dans l'attente de la création d'un cimetière sur Cos. Une pré-étude va être lancée à cet effet pour retenir un site parmi plusieurs options.

**Défense extérieure contre l'incendie (DECI)** : le schéma communal établi en concertation avec le SDIS\* et le SMDEA comprend 9 points d'eau à créer : 3 poteaux sur le réseau d'eau potable et 6 bâches souples de 30 m<sup>3</sup> : une 1ère tranche est programmée en 2022 (estimation en cours).

\* SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours



Réfection de façades du chalet de l'aire de loisirs



Changement du garde-corps de la salle polyvalente



Reprise du réseau pluvial à Barthe



Mairie : démolition de la remise

## Le renouvellement et l'entretien des équipements

**Le patrimoine bâti** : deux opérations ont été réalisées sur nos bâtiments : la réfection de façades du chalet surplombant l'aire de loisirs (13 872 €) et la reprise du branchement d'eau de logement de Plane de Caussou (4 906 €).

**Les aménagements** : pour s'adapter au nouveau schéma de collecte des déchets ménagers, le point de regroupement des containers et une plate-forme de retournement du véhicule du Smectom ont fait

l'objet d'un aménagement à Barthe (6 466 € hors revêtement de chaussée programmé au printemps 2022). A cette occasion, une reprise de l'évacuation des eaux pluviales a été réalisée (2 490 €).

**La réfection de voirie** : le programme de travaux 2020-2021 sur fonds de concours de L'agglo Foix-Varilhes a concerné le lotissement Plane de Caussou, le camping, le chemin de Lizonne (1er tronçon), le chemin de Goudié et le chemin de Labado pour un total de 98 271 € (44 222 € à la charge de la commune).

**La transition écologique** : en prémices d'un futur schéma de rénovation de l'éclairage public, les 7 luminaires du lotissement Plane de Caussou, aux performances énergétiques et écologiques particulièrement médiocres, vont être remplacés (3 330 € dont 50% pris en charge par le SDE09\*).

**L'aire de loisirs** : une intervention d'urgence s'imposait sur la tuyauterie du local technique du bassin de baignade, à laquelle s'est ajoutée la réalisation d'un abri solaire pour le surveillant de baignade (4 200 € pour l'ensemble).

Nota : tous les montants sont exprimés en € HT

\* SDE09 : Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège



## Les projets à venir

**La défense extérieure contre l'incendie (DECI) :** la 1ère tranche en 2022 concernera les secteurs Barthe, Goudié, Lubenac, Rieutort et le camping.

**La réfection de voirie :** le programme 2022-2023 portera sur la place de la mairie, la plate-forme de Barthe, l'esplanade Rouzaud et le chemin du Couleil.

**Le cimetière communal :** le choix du site s'inscrira dans l'optique d'une conception paysagère du cimetière.

**Sécurité routière :** une réflexion doit s'engager sur l'avenue de la mairie, traversée du village de la D811.

**L'aménagement du centre du village :** un schéma d'ensemble est à l'étude sur la base d'une première approche du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), afin de rendre attractif pour la population l'ensemble des espaces publics depuis la salle polyvalente jusqu'à l'esplanade Rouzaud.

**Le réseau d'assainissement collectif des eaux usées :** l'étude de l'extension du réseau existant depuis le carrefour de Rousseou jusqu'à la mairie est programmée par le SMDEA.

**La valorisation des rives du Rieutort :** la zone se situant entre l'aire de loisirs contigüe au camping et le chemin de Bougat est répertoriée dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de la vallée de l'Ariège comme zone à vocation naturelle et touristique. Une réflexion va s'engager pour concevoir un itinéraire de promenade en milieu naturel attractant.

**L'évolution de l'hébergement touristique :** les perspectives de valorisation et développement de notre potentiel seront explorées en lien avec le projet stratégique de l'office de tourisme du Pays Foix-Varilhes.

... sans oublier les actions transversales portant sur **l'environnement et la transition écologique.**

### La concertation renforcée en groupes « projet »

Une démarche participative est proposée aux habitants du village pour les sujets nécessitant une concertation renforcée :

- ◆ Plantations fleuries de vivaces indigènes,
- ◆ Aménagement du centre du village,
- ◆ Cimetière communal,
- ◆ Valorisation des rives du Rieutort.

## Dernières nouvelles

### La cession de la ferme de Rouzaud à l'ANA-CEN

L'ANA-CEN (Association des Naturalistes de l'Ariège – Conservatoire des Espaces Naturels) peaufine son projet architectural pour adapter le bâtiment aux besoins fonctionnels de l'activité de ses 25 salariés (investissement d'environ 1 million d'euros). La cession de propriété est prévue pour mai 2022.

L'ANA-CEN participera à la réflexion engagée par la commune pour l'aménagement des espaces publics du village, incluant l'esplanade de Rouzaud.

### Appel à idées pour remplacer la charrette du Rieutort !

La charrette menaçant ruine a été enlevée du carrefour du Rieutort, après tant d'années de loyaux services. Une étude d'aménagement de l'îlot routier va s'engager avec la volonté de perpétuer la symbolique d'entrée du village attachée à cet ouvrage. Les bonnes idées sont les bienvenues, notamment accompagnées d'un objet pouvant être installé en relais de notre regrettée charrette.





## ÉTAT CIVIL

Vous trouverez ci dessous la liste des naissances, mariages et décès pour l'année 2021.

### • NAISSANCES

**Kézia** né le 10 juillet, fils de Julian ROUAIX et Estelle TERRE

**Lola** née le 8 septembre, fille de Jean-François MAILLET et Emmanuelle SEYRAT

**Yaël** né le 29 novembre, fils de Juan HERNANDEZ- SANCHEZ et Emmanuelle RAOUL

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos souhaits de longue vie et bonheur aux bébés.

### • PACS

**Jean-Frédéric BIGUE** et **Aléna TACHYLINA**, le 30 novembre

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

### • DÉCÈS

**Jacky LAURENS**, le 27 mars  
**Irène SENTENAC**, le 3 mai

Nous renouvelons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

## Tarifs de location de la Salle Polyvalente

		Grande Salle	Petite Salle
Habitants de Cos	1 jour	200 €	100 €
	2 jours	250 €	150 €
Extérieurs à Cos	1 jour	300 €	200 €
	2 jours	400 €	250 €
Tous usagers > la journée au delà de 2 jours		100 €	
Option ménage > forfait		100 €	50 €

### LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 14h à 16h

Le mardi : ouverture prolongée jusqu'à 19h  
Permanence de Mme le maire  
de 17h à 19h

05 61 65 39 79

E-mail: [mairiedecos@orange.fr](mailto:mairiedecos@orange.fr)

[www.mairiedecos.fr](http://www.mairiedecos.fr)

### Le ramassage des déchets

- . ordures ménagères relèvement des containers individuels à **covercle vert** le lundi des semaines impaires (*à sortir la veille au soir*)
- . les déchets recyclables relèvement des containers individuels à **covercle jaune** le lundi des semaines paires (*à sortir la veille au soir*)
- . les encombrants ramassage sur demande au Smectom
- . le verre trois containers sur la commune (*mairie, Barthe, La Plaine de Caussou*)
- . le papier deux containers sur la commune (*Barthe, La Plaine de Caussou*)
- . les déchets verts à apporter à la déchetterie du Smectom à Foix compostage individuel encouragé kiosque de broyage de branches (3 dates par an à caler avec le Smectom)

## Tarifs du camping municipal

	Saison <sup>(1)</sup>	Hors saison
<b>Tarif journalier</b>		
Emplacement (2 personnes)	13 €	...
Personne supplémentaire	2 €	...
Enfant de moins de 12 ans	2 €	...
Électricité 6 ampères	2 €	...
Électricité 10 ampères	3 €	...
Garage mort	6 €	2,50€
<b>Location chalet</b>		
4 places (la semaine)	320€	220€
6 places	420€	320€
option ménage	100€	100€
taxe de séjour journalière par personne	0,22€	0,22€

(1) du 15 juin au 15 septembre

## COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

### • LE COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre CLARKE, président  
06 74 94 86 08

### • LES COS BOYS

Christian FAUROUX, président  
06 10 52 75 63

### • LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Francette MIROUSE, présidente  
06 62 60 53 67

### • L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AICA

Corentin DEJEAN, président  
06 33 46 15 37

### Les transports publics

- . le transport scolaire  
circuit quotidien, plusieurs haltes sur la commune
- . le bus départemental à 1€  
un arrêt sur la D117
- . la navette urbaine F'Bus  
ligne 4 – arrêt au carrefour du Cussol (Foix - D617)